



# L'À Propos

Votre journal municipal  
Décembre 2020, Numéro 31

## Éditorial

### LE MOT DU MAIRE

par Pierre Renaud, maire

Chères concitoyennes et chers concitoyens de Beaupré,  
2020 se terminera sous peu... Une année qui avait bien débuté,  
mais qui s'est assombrie avec l'arrivée de la Covid-19.

Néanmoins, malgré les contraintes liées aux mesures sanitaires imposées, nous avons su nous adapter. Je tiens à vous féliciter, car vous avez respecté les consignes et le nombre de cas dans la première et la deuxième vague n'a jamais dépassé 5.

Bravo!

Pour nos employés, la ville a installé des protocoles de télétravail là où cela était possible et pour les autres, des mesures adaptées à leur environnement de travail.

2021 nous apporte plus d'espoir avec l'arrivée prochaine d'un vaccin.

La ville a dans ses cartons plusieurs projets qui se réaliseront l'an prochain, dont celui de la piscine et la réfection de plusieurs rues.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous bonheur, santé et réussite professionnelle. Ces vœux s'adressent aussi à l'ensemble du personnel qui travaille quotidiennement dans le but de vous servir. Sans eux la ville ne serait pas ce qu'elle est. Ensemble, continuons de planter des idées et de récolter de grands projets.

Joyeuses Fêtes à tous et Bonne Année 2021



### DANS CE NUMÉRO

2021 se pointe le bout du nez .....	2
Collecte des sapins .....	2
Collecte des matières recyclables.....	2
La piscine intermunicipale .	3
Horaire écocentre.....	3
La piscine intermunicipale .	4
Horaire des fêtes Centre multifonctionnel .....	4
Poêle à bois .....	4
L'avertisseur de fumée.....	4
Travaux d'infrastructures ..	5
Pour la sécurité et la propreté de notre Ville .....	5
Communications avec la Ville à qui vous adressez-vous?.	6
Annulation vente de billet de ski .....	6
Fermeture Hôtel de Ville ...	6
Œuvre d'art Giovanni .....	7
Gratuité des activités hivernales .....	7
Heure d'ouverture bibliothèque.....	8
Application Voilà!.....	8
Conseil municipal .....	8
Prochaine réunion du conseil municipal .....	8



Par Pierre Renaud, maire

Bonjour à vous tous, l'année 2020 avait bien commencé et les projets à la ville allaient bon train. La pandémie est venue changer notre façon de vivre et elle a démontré que nous sommes fragiles et petits face aux problèmes sanitaires.

La ville de Beupré ainsi que les municipalités de la Côte-de-Beupré peuvent être fières de ses citoyens face aux respects des mesures sanitaires. Très peu de cas ont été recensés durant la première et la deuxième vague. Merci à vous!

Le combat n'étant pas terminé, je vous invite à continuer d'être vigilant. C'est de cette façon que nous passerons au travers.

Les activités de loisirs se sont bien déroulées durant l'été malgré les restrictions imposées. Les chantiers sont un peu retardés dû aux contraintes gouvernementales, mais ils se réaliseront l'an prochain.

Le chantier de notre piscine intermunicipale a débuté et nous devrions ouvrir les portes vers la fin de l'année 2021. D'autres projets verront le jour en 2021 et nous vous tiendrons au courant.

L'année 2020 a été bonne pour la construction et la rénovation résidentielles. Plus de 20 millions de dollars en permis de construction ont été délivrés. Cette performance permet au conseil municipal de geler le compte de taxes pour 2021. Seul un montant de 10 \$ sera ajouté pour les services municipaux (eau, égout et matières résiduelles).

**COLLECTE DES SAPINS DE NOËL**

DONNER UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL!

**Le 5 janvier 2021**, une collecte spéciale des sapins de Noël aura lieu. Les sapins collectés seront réduits en copeaux et valorisés.

Voici comment vous départir de votre sapin :

Dégarnir le sapin de toute décoration; retirer les clous et les vis afin d'éviter les accidents et les bris du déchetage; ne pas envelopper le sapin dans un sac en plastique; déposer le sapin en bordure de rue uniquement la veille de la collecte ou avant 7 h le matin de la collecte afin qu'il ne soit pas enfoui sous la neige.

## COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Afin de s'assurer que toutes les matières recyclables soient récupérées, la MRC de La Côte-de-Beupré vous offre une collecte supplémentaire pendant le temps des Fêtes.

Veuillez prendre note des dates des collectes régulières et de la collecte supplémentaire.

COLLECTES RÉGULIÈRES :

1er décembre 2020—15 décembre 2020—29 décembre 2020

12 janvier 2021—26 janvier 2021

**COLLECTE SUPPLÉMENTAIRE :**

**\*\* 5 janvier 2021 \*\***



## LA PISCINE INTERMUNICIPALE

Par Serge Simard, conseiller municipal

Et voilà! Les travaux pour la mise en place de la nouvelle piscine intérieure ont débuté.

Suite à l'ouverture des soumissions publiques, c'est la firme de Lévis, *Construction Béland et Lapointe*, qui s'est vue octroyer le contrat. Je vous rappelle que les professionnels des firmes qui soutiennent le projet sont : MM. Yan Laplante et David Savard de *CCM2 et Proulx et Savard Architectes* et M. Réjean Savard de la firme d'ingénierie *GBI*.

Ces importants travaux devraient s'échelonner jusqu'au début 2022. Des réunions de chantier ont lieu toutes les deux semaines et nous assistons à toutes ces réunions, avec l'équipe de professionnels, afin de faire le suivi nécessaire auprès du conseil municipal et auprès de notre population.

Nous vous rappelons que nous construisons une piscine intérieure de 4 couloirs de 25m, accompagnée d'un bassin adapté et de jeux d'eau intérieurs.

Des jeux d'eau extérieurs vont aussi être installés afin de remplacer notre vieille piscine extérieure et pour assurer un important secteur de jeux pour nos jeunes enfants durant la période estivale.

Je me dois de souligner l'excellent travail de M. le Maire, Pierre Renaud, qui a vaillamment travaillé afin de ficeler l'entente entre les trois villes participantes soit, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim et Beaupré.

Voici une esquisse de notre nouveau bâtiment. Nous ferons un suivi périodique avec vous.



Cette image est une gracieuseté de nos firmes d'architectes « Proulx et Savard » et « CCM2 »

### HORAIRE D'HIVER DE L'ÉCOCENTRE (DU 15 NOVEMBRE AU 31 MARS)



LE 2E SAMEDI DE CHAQUE MOIS DE 11 H À 15 H

**Voyages illimités par résidence**  
**AUCUN USAGE COMMERCIAL**  
**Maximum de 2m<sup>3</sup> par voyage**



L'enregistrement est obligatoire à l'accueil. Vous devez présenter une preuve de résidence et une pièce d'identité avec photo.

# LA PISCINE INTERMUNICIPALE

Par Pierre Renaud, maire

Bonjour à tous,

Déjà l'hiver cogne à notre porte. L'année 2020 aura été une année marquante à tous les égards. La Covid-19 a transformé nos habitudes et nos comportements.

L'équipe des loisirs a eu à travailler fort afin de rendre l'offre de services conforme aux exigences de la Santé publique. Vous avez respecté les consignes et nous vous en sommes très reconnaissants. Malgré l'annulation de plusieurs activités cet automne, l'équipe des loisirs vous a préparé une période hivernale à la hauteur de vos attentes.

Participez en grand nombre. C'est la force du nombre qui oblige notre équipe à être toujours à l'écoute de vos besoins.

Suivez-nous avec l'infolettre ou sur le site web de la ville.

Bonne saison hivernale

## CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Horaire pour la période des fêtes !

20 décembre 10 h à 13 h  
21 - 22 - 23 décembre ouvert de 9 h à 16 h  
27 décembre de 10 h à 13 h  
28 - 29 - 30 décembre ouvert de 9 h à 16 h

**\*\* Fermé les 24-25-26-31 décembre 2020  
et les 1er - 2 janvier 2021 \*\***



## POÊLE À BOIS

L'hiver est à nos portes et c'est le début de la saison des poêles et foyers aux bois.

Assurez-vous d'avoir une installation conforme. De plus, il faut faire ramoner la cheminée tous les douze (12) mois. Dans le doute, faites inspecter votre installation de chauffage au bois par un technicien certifié de l'Association des Professionnels du Chauffage (APC).

Les cendres retirées d'un poêle doivent être placées dans un contenant métallique et placées à l'extérieur à bonne distance de tout bâtiment. Attendez au moins 72 heures avant d'en disposer.

## L'AVERTISSEUR DE FUMÉE

Avez-vous oublié de remplacer la pile de votre avertisseur de fumée ? Il faut aussi remplacer votre avertisseur tous les 10 ans. Fiez-vous à la durée de vie indiquée sur le boîtier de ce dernier. S'il est endommagé, poussiéreux, peindre ou n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne jamais dépasser la durée suggérée.

## Votre service de sécurité incendie



## TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

Par Serge Simard, conseiller municipal

Comme nous vous l'annoncions en mars dernier, d'importants travaux d'infrastructures auront lieu au cours des deux prochaines années.

Tous nos appels d'offres ont été reçus à la Ville et les travaux ont débuté cet automne et se termineront l'an prochain. Pour cette année, nous nous sommes concentrés sur la préparation, l'ajustement des plans et devis, l'achat de tous les équipements d'infrastructures (regards et tuyauterie) et sur certains correctifs urgents. C'est l'entreprise « Action Progex inc. » qui a obtenu ce contrat avec la Ville de Beaupré.

Nous entendons déjà votre questionnement: « POURQUOI AVOIR DÉBUTÉ CES TRAVAUX SI TARD EN SAISON? »

Eh bien voilà la réponse.

Cette année, pour ce nouveau programme intergouvernemental « FIMEAU », le gouvernement fédéral a décidé de consulter les nations autochtones afin de s'assurer que les travaux d'infrastructures n'endommagent pas certains sites potentiels de villages amérindiens et ainsi nuire à la possibilité d'y retrouver des artefacts.

Résultat: plus de 600 demandes de travaux québécois ont été envoyées aux nations autochtones afin d'effectuer leurs vérifications et par la suite, donner le feu vert aux travaux municipaux et ce, même si les travaux d'infrastructures du programme FIMEAU servent seulement à remplacer des conduites existantes, ce qui rend la possibilité de trouver des sites amérindiens très improbables.

Tous les intervenants ont travaillé très fort et en particulier, les équipes de nos deux députées fédérale et provinciale, Mme Desbiens et Mme Foster et cela, malgré la période de pandémie, afin de régler cette problématique. Nous avons même été présents à une réunion entre le gouvernement fédéral et la nation Huronne à Wendake afin de faire avancer ce dossier. Bien sûr, sans oublier le travail soutenu très important de notre équipe de direction et des travaux publics.

Heureusement, tout est réglé. Comme mentionné au début de cet article, les travaux ont débuté tranquillement cet automne et s'intensifieront de la mi-mai à novembre 2021. Comme à chaque occasion de grands travaux, nous sollicitons votre patience pendant cette période bouleversante pour nos citoyens.



### POUR LA SÉCURITÉ ET LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLE

#### Vous devez respecter les règles suivantes :

- Garder votre chien en laisse (max. 1,85 m) en tout temps;
- Enlever promptement et de façon adéquate ses excréments;
- Vous assurez que votre animal n'aboie ou ne hurle pas d'une manière susceptible de troubler la paix ou de nuire à la tranquillité du voisinage.

\* Assurez-vous d'enregistrer votre chien pour éviter une amende \*



## ŒUVRE D'ART GIOVANNI GEROMETTA

Par Pierre Renaud, maire



Vous avez sûrement remarqué qu'une œuvre d'art a été installée à la Place de la Liberté. Cette structure a été réalisée par l'artiste Giovanni Gerometta, que plusieurs parmi vous connaissez. Citoyen de longue date à Beauré et très impliqué auprès de la ville comme membre du comité consultatif d'urbanisme, M. Gerometta a toujours eu une vision harmonieuse de l'environnement et du développement urbain.

Reconnu à travers la province, il a réalisé des œuvres autant au Nouveau-Brunswick qu'en Nouvelle-Écosse. Il a créé plusieurs murales dans les églises du Québec. Il était donc naturel que la ville souligne l'apport culturel de cet artiste au sein de notre communauté.

Nous avons débuté le réaménagement de la végétation et au printemps prochain nous allons poursuivre les travaux afin de mettre plus en évidence cette œuvre symbolique.

Vous avez remarqué que nous avons abattu les arbres le long de la route 138. Il s'agissait de frênes malades de l'agrile du frêne, que nous devons remplacer de toute façon.

En attendant, je vous invite à venir admirer les oies qui sont la signature de l'artiste.

### **GRATUITÉ DES ACTIVITÉS HIVERNALES POUR LE CENTRE DE SKI DE FOND !**

La Ville de Beauré est heureuse de vous annoncer l'accès gratuit au Centre de ski de fond Robert-Giguère pour les résidents de la Ville pour la saison 2020-2021, et ce dans le respect des consignes de la Santé publique :

- Port du masque obligatoire à l'intérieur;
- Limite de personnes dans le bâtiment d'accueil;
- Lavage de main obligatoire dans le bâtiment;
- Paiement par carte de débit ou crédit est fortement recommandé;
- Suivre la signalisation à l'intérieur du bâtiment;
- Le bâtiment sert à s'enregistrer, payer (si requis) et pour aller aux blocs sanitaires;
- Il sera permis de louer des équipements sur place qui seront désinfectés par la suite (le principe du premier arrivé premier servi sera appliqué).



La location d'équipements demeure payante pour tous sauf pour les 13 ans et moins.

Préparez vos skis et vos raquettes ! Dès que dame nature sera de notre côté, nous ferons l'annonce officielle de l'ouverture du Centre. Nous vous rappelons que les heures d'ouverture sont de 10 h à 16 h, 7 jours / 7.

Nous vous souhaitons d'en profiter au maximum tout au long de la saison !

\* Sujet à changement selon les recommandations de la Santé publique \*



**Téléchargez  
l'application  
GRATUITEMENT dans  
l'App Store ou  
Google play**



**Pour joindre l'administration:**

Hôtel de ville:  
10 995, rue des Montagnards  
Beaupré, Québec, G0A 1E0  
[mairie@villedebeauvre.com](mailto:mairie@villedebeauvre.com)

**Pour joindre vos élus:**

Coordonnées disponibles au  
[http://www.villedebeauvre.com/  
pages/conseil-municipal-et-  
comites](http://www.villedebeauvre.com/pages/conseil-municipal-et-comites)

**Vos élus sont là pour vous  
écouter !**

Conception : Michèle Abdelnour  
Montage: Josianne Gagnon

**BIBLIOTHÈQUE LA PLUME D'OIE**

Veuillez prendre note que la bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement. Pendant cette période, utilisez la chute à livres pour les retours.

**Un lampadaire brûlé ? Un graffiti ?  
Un panneau de signalisation tom-  
bé? Un nid de poule ?**

Vous désirez informer la Ville d'une situation non urgente? Vous pouvez le faire à l'aide de votre téléphone intelligent.



**1- Localisez-le 2- Photographiez-le 3- Envoyez-le**

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Pierre Renaud  
Maire



Nancy Pelletier  
Conseillère



Christian Blouin  
Conseiller



Pierre Carignan  
Conseiller



Serge Simard  
Conseiller



Michel Beaumont  
Conseiller



Michèle Abdelnour  
Conseillère

**Les séances du conseil municipal se font à huis clos jusqu'à  
nouvel ordre. Il est possible d'acheminer vos demandes ou  
questions par courriel à l'adresse suivante :**

**[mairie@villedebeauvre.com](mailto:mairie@villedebeauvre.com)**

**Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux ainsi que les vi-  
déos des réunions sur le site internet de la Ville dans la section  
« vie municipale ».**